

#8

BEYNOST

INFO

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE

MAI 2019

| TRIMESTRIEL

LE DOSSIER

Évolution de Beynost : des projets structurants

Le parc Level et
le théâtre de verdure
Le cœur de ville
L'ancienne église
Saint-Julien

LES NOUVELLES

Cérémonie
du 8 mai

L'ÉVÈNEMENT

L'inauguration
du théâtre
de verdure



CONTACT

Place de la mairie

01700 BEYNOST

Tél. 04 78 55 83 40

Fax : 04 72 25 89 66

Courriel : accueil@ville-beynost.fr

www.beynost.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

○ Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

9h à 12h et 14h à 17h.

○ Mercredi : 9h à 17h.

○ Vendredi :

fermeture à 16h30 les semaines impaires



BEYNOST INFO, magazine d'information trimestriel de la commune de Beynost (Ain). Directeur de publication : C. Terrier. Responsable du trimestriel : A. Maciocia. Rédaction et relecture : C. Terrier, A. Maciocia, C. Pérez, J. Aubernon. Rédaction, conception et mise en page : Mairie, Résonance Publique. Photographies : Mairie, Jenn Evelyn-Ann, A. Maciocia, Olivier Chanu architecte du patrimoine, Résonance Publique. Impression : Delta, Chassieu. Papier PEFC issu des forêts gérées durablement



Édito



Pour préserver notre histoire, notre patrimoine et notre identité,
Pour développer nos services publics,
Pour accompagner nos associations et leurs bénévoles,
Pour anticiper l'évolution démographique très importante qui touche notre commune et les besoins qui en découleront,
Pour éviter de se transformer en « cité dortoir » aux portes de la métropole lyonnaise,
Pour ne pas subir notre carence en logements aidés et donc maîtriser les programmes à développer au lieu de se les voir imposer par l'Etat,
Pour assurer notre qualité environnementale et notre qualité de vie...
En résumé pour être acteurs plutôt que spectateurs de l'évolution inéluctable de notre commune...

Nous avons fait le choix, malgré un mandat presque réduit de moitié, de mettre en place une Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) à la hauteur du potentiel de Beynost.

Mais investir cela demande aussi une essentielle maîtrise du budget et ce, sans augmenter les taux d'imposition.

C'est chose faite et bien plus encore avec, cette année, une diminution de notre budget de fonctionnement.

Alors bien sûr qu'il est beaucoup plus confortable en fin de mandat de ralentir voire de ne rien faire en attendant la suite ! Car, Faire, Programmer, Avancer c'est aussi la porte ouverte aux critiques et aux reproches.

Sans oublier que des constructions et des chantiers ce sont aussi, et inévitablement, des désagréments, des contraintes et des nuisances pendant les travaux...

Je profite donc de cet édito pour remercier officiellement les élus qui ont le courage de continuer à avancer jusqu'au dernier jour de leur mandat, les agents qui s'investissent énormément, et vous, Beynolanes et Beynolans, pour votre soutien et votre patience.

Sachez que nous travaillerons jusqu'au bout pour faire avancer ces projets réalisés pour vous.

Je vous souhaite une très belle saison estivale.



Caroline Terrier
Maire de Beynost

LES NOUVELLES



L'INTERCO ET BEYNOST

Dans le cadre d'aménagements communaux (parc Level et parking situé entre l'ancienne église et la mairie), la CCMP a mis en place deux points de collecte enterrés, en remplacement des anciens containers. Ces bennes enterrées limitent les nuisances sonores et visuelles pour améliorer la qualité de vie.



8 MAI 2019

HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS

Au cours de la cérémonie de la commémoration du 8 mai 1945, Madame le Maire a rendu hommage aux anciens combattants disparus récemment :

- André PELLERIN, décédé le 15 février 2019,
- Yvon CHARLOIS, décédé le 20 avril 2019,
- Roger SILVA, décédé le 25 avril 2019,

ainsi qu'à l'Amicale des anciens combattants et prisonniers de guerre de Beynost-Thil présidée par Aldo Moro.

Quelques lignes d'histoire...

Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne nazie envahit la Pologne.
Le 3 septembre, en respect des traités d'alliance, la France et le Royaume Uni déclarent la guerre à l'Allemagne nazie.
Ces dates marquent le début de la Seconde Guerre mondiale.
Il y a 80 ans, la France mobilise. C'est le début de la «drôle de guerre». Cette dénomination, donnée par le journaliste écrivain Roland Dorgelès, définit une situation d'attente et de surveillance, situation qui s'arrête net en mai 1940 avec l'invasion de la Belgique et des Pays-Bas par l'Allemagne nazie.

Le 6 juin 1944, il y a 75 ans : la plus formidable armada alliée (7 000 navires et 7 500 avions) s'élance à l'assaut des côtes normandes, bien décidée à briser le Mur de l'Atlantique et à libérer la France et l'Europe.
Le 8 mai 1945, un an plus tard, l'Armistice est signé entre les belligérants. Quant au Mur de Berlin, il a été abattu il y a 30 ans seulement.





○ DÉCISIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2019

○ Marchés publics

Réhabilitation et extension d'un bâtiment en pôle de loisirs
Construction d'une salle sportive et aménagements des espaces publics attenants

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2019

○ Administration

- Convention télétransmission actes administratifs
- Groupement de commandes avec la CCMP : achat stationnement vélos, travaux de voirie, réseaux divers et signalisation horizontale

○ Travaux

- Impasse du stade rebaptisée : Allée du parc
- Lancement de la modification n° 2 du PLU pour la réalisation du projet de «la gare»

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2019

○ Finances

Débat sur les Orientations Budgétaires 2019 (DOB)

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2019

○ Administration

- Convention avec St-Maurice-de-Beynost pour la collecte et le rejet des eaux pluviales et des eaux claires

- Transfert de la compétence Assainissement des eaux usées à la CCMP au 1er janvier 2020

- Convention de groupement de commandes pour la restauration collective entre la commune, le CCAS et GABI
- Convention avec GABI

○ Finances

- Approbation des comptes de gestion 2018 : budget commune et budget annexe (assainissement)

- Vote des comptes administratifs 2018 : budget commune et budget annexe (assainissement)

- Affectation du résultat 2018

- Vote des taux communaux 2019

- Subventions 2019

- Vote du budget primitif 2019

- Vote du budget primitif annexe assainissement 2019

Qu'on se le dise !

PRENONS SOIN DE NOS ESPACES PUBLICS !

Avec l'arrivée des beaux jours, vous êtes nombreux à fréquenter nos parcs et lieux publics, pour profiter d'un moment de détente.

Si la commune a pour mission de garantir la propreté de ses espaces publics, il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en développant des comportements responsables.

En effet, les actes d'incivisme (détritus, tags, dégradations...), trop nombreux, nuisent à une utilisation de qualité de ces lieux, et de plus, coûtent du temps et de l'argent à la commune, et donc, au contribuable.

Préservez notre cadre de vie,
Respectons les espaces publics qui sont nos biens communs !

LE POINT DE VUE DE LA MINORITÉ

Conformément à notre engagement électoral et pour le bien de tous, Beynost a besoin de nouvelles infrastructures et d'une nouvelle orientation concernant l'habitat et le cadre de vie.

Comme vous, la minorité a découvert sur les jolis supports, exposés au complexe, les projets décidés pour Beynost ! Notre groupe souhaitait s'investir, dialoguer en amont de ces décisions, nous n'avons eu droit qu'à de simples présentations de projets déjà bien avancés.

Constat est fait, les décisions sont prises en comité restreint,

sans concertation des commissions, des associations, des riverains, du comité de quartiers, et tout simplement des habitants. Le programme de la majorité en place n'est plus tout à fait le même que celui que les Beynolans et Beynolanes ont voté.

Permettre à chacun de s'exprimer pourrait aboutir à des choix plus judicieux et mieux compris.

AIMER BEYNOST... c'est également faire participer ses citoyens !

Notre groupe : Beynost un projet partagé

Contact : beynostprojetpartage@gmail.com



LE DOSSIER

ÉVOLUTION DE BEYNOST : DES PROJETS STRUCTURANTS.

Les projets engagés depuis 2017 commencent à sortir de terre mais tous ne peuvent démarrer en même temps.

Ils nécessitent un important travail en amont pour garantir des réalisations pérennes, utiles et esthétiques dans le respect des budgets et de la légalité.

Dans ce dossier, nous avons souhaité rendre ces projets structurants visibles à tous les Beynolans afin que chacun puisse en comprendre les enjeux. Vous pourrez ainsi saisir leur caractère interdépendant, mais également entrevoir le futur visage de notre commune.

LES ÉTAPES D'UNE CONSTRUCTION OU D'UN AMENAGEMENT PUBLIC : DE LA DÉCISION À LA RÉALISATION

Un projet correspond à un besoin et se travaille. Ainsi, la conduite responsable d'une opération se fait en suivant un processus qui permet de garantir une bonne définition du besoin, une réalisation pérenne et surtout une maîtrise des coûts tant en investissement qu'en fonctionnement. L'intérêt général doit rester le souci permanent.

1 projet



ÉTAPE 1

Programmation

La municipalité, Maître d'Ouvrage (MOA), peut alors définir :

- les besoins et performances aux plans technique et fonctionnel,
- les contraintes et exigences aux plans urbain, architectural, environnemental et économique,
- le budget prévisionnel.

À Beynost, la phase de programmation est réalisée en interne.

Cette étape s'accompagne de recherches de subventions.

> APPROBATION DU PROGRAMME

1



ÉTAPE 3

Conception

Le maître d'œuvre va concevoir et étudier le projet afin de répondre aux objectifs fixés par le programme en suivant différentes étapes : esquisse, avant-projet, projet définitif.

Des bureaux d'études spécialisés peuvent également intervenir pour :

- l'étude de sols : bureau d'études géotechnique,
- la sécurité du chantier : coordonnateur de la sécurité et protection de la santé,
- la conformité réglementaire du chantier : bureau de contrôle.

> FIN DE LA CONCEPTION

3

PHASE ÉTUDES



ÉTAPE 2

Consultation de la maîtrise d'œuvre

Le programme permet de lancer une consultation pour choisir un maître d'œuvre (MOE) (architecte, bureau d'études) qui va décrire les spécificités techniques de l'opération et suivre la bonne exécution des travaux.

Pour les petits projets, la maîtrise d'œuvre est assurée en interne.

> DÉSIGNATION DU MAÎTRE D'ŒUVRE

2



AU PRÉALABLE

Montage du projet

Il s'agit de vérifier la pertinence et la faisabilité d'un projet :

- identification et définition du besoin,
- prospective financière,
- identification et analyse de la faisabilité technique, économique et réglementaire,
- estimation du coût et intégration dans la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) établie sur plusieurs années (5 ans) afin de valider la cohérence des opérations et le mode de financement.

> DÉCISION DE LANCEMENT

7 étapes



ÉTAPE 5

Consultation des entreprises de travaux

Un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est constitué pour lancer la procédure de marché public aboutissant au choix d'une ou plusieurs entreprises.

> CHOIX DES ENTREPRISES



ÉTAPE 7

Mise en service

Les services ou les associations peuvent s'installer et accueillir les usagers.



5



7

4



ÉTAPE 4

Autorisations administratives

Plusieurs autorisations administratives sont nécessaires à la réalisation de certaines opérations :

- permis de démolir,
- permis de construire,
- dossier de sécurité pour Établissement Recevant du Public (ERP),
- dossier accessibilité pour Personnes à Mobilité Réduire (PMR)

> VALIDATION ADMINISTRATIVE



ÉTAPE 6

Chantier

Avec l'arrivée concrète des entreprises, le projet passe en phase opérationnelle.

> RÉCEPTION DES TRAVAUX

PHASE TRAVAUX

LES PROJETS RÉALISÉS : LE PARC LEVEL ET LE THÉÂTRE DE VERDURE



LE PARC LEVEL : LA REQUALIFICATION DE L'ANCIEN STADE LEVEL EN PARC URBAIN

La reconversion de l'ancien stade en parc urbain intergénérationnel a été le premier des projets livrés. De la conception du projet à l'ouverture au public, moins de 18 mois se sont écoulés. Le réaménagement de l'impasse du stade, rebaptisée Allée du Parc Level, a également été réalisé. Avec la plantation de plus de 120 arbres, c'est un nouveau poumon vert créé sur la commune.

Cet espace intègre des zones de repos et de rencontre, des équipements ludiques à la fois fonctionnels et attractifs, des banquettes végétales ceinturées de madriers et du mobilier identitaire, offrant un véritable lieu de détente et de loisirs aux familles.

PLANNING

- 1 - Programmation
FÉVRIER 2017
- 2 - Consultation de la maîtrise d'œuvre
AVRIL 2017
- 3 & 4 - Conception
MAI À JUILLET 2017
- 5 - Consultation des entreprises de travaux
DÉCEMBRE 2017
- 6 - Chantier
JANVIER À JUIN 2018
- 7 - Mise en service
JUIN 2018



LE MONTANT DES TRAVAUX

470 000€ HT



un projet
rapidement
réalisé
1 an ½



746 m²
de pelouses



123
arbres plantés



8000 m²
aménagés





LE THÉÂTRE DE VERDURE : UN NOUVEAU LIEU D'EXPRESSION CULTURELLE AU SEIN DU PARC DE LA VILLA MONDEROUX

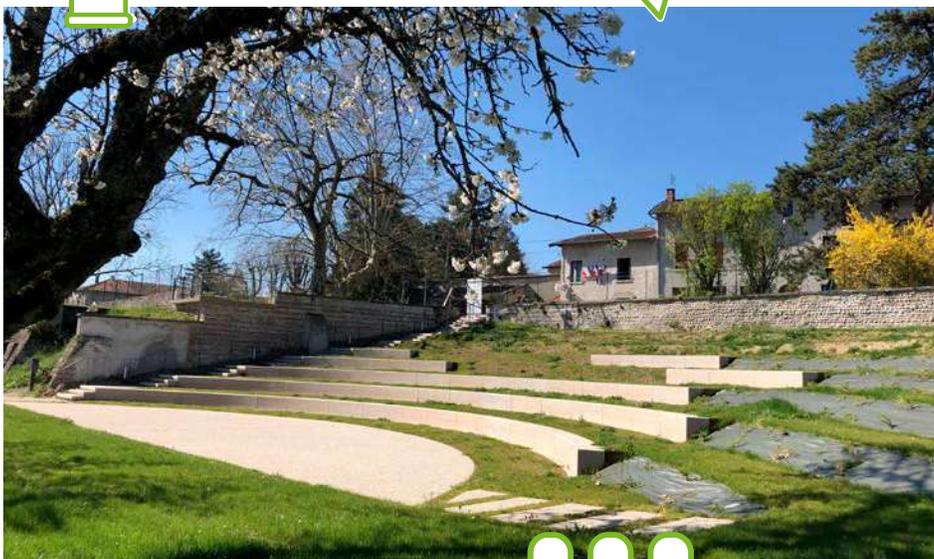
Ce théâtre permet d'offrir un lieu d'animation culturelle, musicale, théâtrale et d'expression, pour les associations, les scolaires, les Beynolans, avec la programmation de spectacles et de concerts. Un espace dédié aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) a été aménagé. Après avoir laissé le temps au gazon de s'enraciner, le théâtre de verdure à la villa Monderoux vous accueille depuis le 17 mai.



un projet en
17 mois



150 m²
de scène



200
places assises



LE MONTANT DES TRAVAUX

170 000 € HT

PLANNING

- 1 - Programmation
AVRIL 2017
- 2 - Consultation de la maîtrise d'œuvre
JUIN 2017
- 3 & 4 - Conception
SEPTEMBRE 2017 À JANVIER 2018
- 5 - Consultation des entreprises de travaux
FÉVRIER 2018
- 6 - Chantier
MARS À SEPTEMBRE 2018
- 7 - Mise en service
17 MAI 2019

LES PROJETS À VENIR : LE CŒUR DE VILLE

L'équipe municipale a fait le choix de créer un cœur de ville. Son lieu d'implantation se situe sur le site Mas de Roux/Villa Monderoux.

Parallèlement à cette volonté politique, l'évolution démographique communale rapide due, entre autres, à la proximité avec la Métropole Lyonnaise, nécessite d'anticiper les besoins futurs et de développer ainsi les équipements publics :

- rénovation et extension d'une remise pour y installer le club ados (livraison prévue automne 2019),
- construction d'une salle sportive (livraison prévue printemps 2020),
- déplacement du périscolaire (GABI) et du Relais Assistantes Maternelles (RAM),
- rénovation des jeux de boules,
- rénovation de l'aile nord de la villa Monderoux,
- rénovation du complexe du Mas de Roux,
- construction d'un nouveau restaurant scolaire et agrandissement de l'école.

Le cœur de ville intégrera également le site qui accueille actuellement Lidl. Suite au départ de l'enseigne, ce site sera réaménagé et repensé (voirie, parking...) autour d'une supérette, complété par une halle de commerces de proximité.

La programmation dans le temps de l'ensemble de ces chantiers a été organisée pour assurer la continuité du service public et des activités.





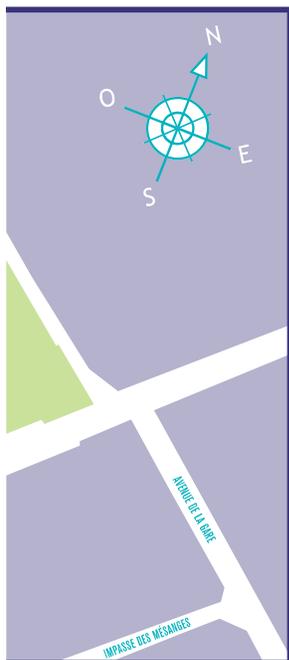
LE CLUB ADOS : UN LIEU DE VIE RIEN QUE POUR EUX

Notre jeunesse, force vive de notre avenir, se verra dotée d'un club ados proche de la bibliothèque, dans un lieu intimiste, qui sera encadré d'une politique jeunesse toujours plus ambitieuse.

Les travaux de rénovation et d'extension d'une ancienne remise qui l'accueillera sont actuellement en cours.

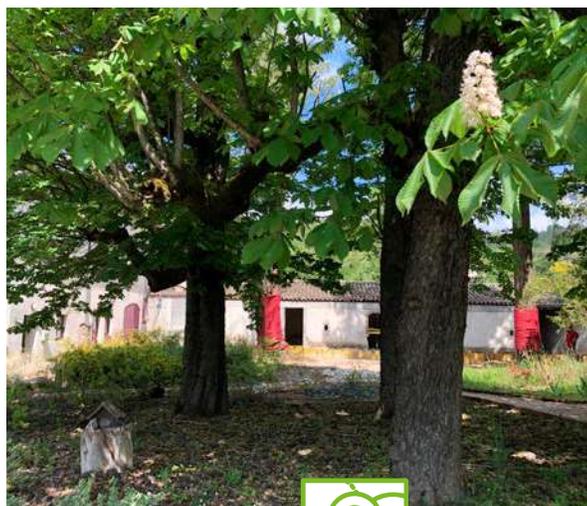
ÉQUIPEMENTS

- 1 grande salle d'activité
- 1 bureau pour le service jeunesse
- 1 atelier cuisine
- 1 espace lecture et repos
- 1 local de rangement
- 1 terrasse



LE MONTANT DES TRAVAUX

278 000 € HT



150 m²



**Capacité d'accueil
24 ados**



PLANNING

- 1 - **Programmation**
SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2017
- 2 - **Consultation de la maîtrise d'œuvre**
DÉCEMBRE 2017
- 3 - **Conception**
JANVIER À OCTOBRE 2018
- 4 - **Autorisations administratives**
OCTOBRE 2018
- 5 - **Consultation des entreprises de travaux**
JANVIER 2019
- 6 - **Chantier**
MI-MARS À FIN-SEPTEMBRE 2019
- 7 - **Mise en service**
AUTOMNE 2019



LA SALLE SPORTIVE : UN ESPACE POUR LA PRATIQUE DU SPORT SCOLAIRE DANS UN CADRE VERT ET SECURISÉ

Construire un nouveau bâtiment pour la pratique sportive, prioritairement pour les scolaires, permettra de libérer des disponibilités au complexe et de le dédier aux associations.

Cette infrastructure sera complétée par l'aménagement de plus de 10 000 m² d'espaces de loisirs de plein air destinés aux familles.

Les travaux sont actuellement en cours.

ÉQUIPEMENTS

BÂTIMENT :

- 1 salle sportive (670 m²) permettant la pratique scolaire du basket-ball, du hand-ball, du badminton, du volley-ball et de la gymnastique,
- 1 bureau et 1 vestiaire pour le professeur,
- 1 local technique,
- des rangements,
- des vestiaires pour les élèves,
- 1 hall d'accueil.

AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS ACCESSIBLES À TOUS :

- 1 placette centrale avec ombrière,
- 4 espaces aménagés pour la détente,
- 1 aire de jeux de 500 m² sur sol souple,
- des cheminements piétons reliant la placette à la salle sportive, le complexe au parc de la villa Monderoux,
- 1 terrain enherbé pour les jeux extérieurs de 1000 m²,
- des couloirs de course de 60 m.



LE MONTANT DES TRAVAUX
2,3 millions € HT



PLANNING

- 1 - **Programmation**
MARS 2017
- 2 - **Consultation de la maîtrise d'œuvre**
SEPTEMBRE 2017
- 3 - **Conception**
OCTOBRE 2017 À OCTOBRE 2018
- 4 - **Autorisations administratives**
OCTOBRE 2018
- 5 - **Consultation des entreprises de travaux**
JANVIER 2019
- 6 - **Chantier**
AVRIL 2019 À MARS 2020
- 7 - **Mise en service**
PRINTEMPS 2020



10 000 m²
d'aménagement
total



Un bâtiment de
1000 m²



40
arbres plantés



GABI, LE RAM, LES JEUX DE BOULES

Avec la volonté de garder le plus longtemps possible un seul groupe scolaire et d'envisager son extension in situ, le déplacement de GABI s'avère nécessaire.

Le choix a été fait d'implanter GABI et le RAM tout à côté du parc et des nouvelles structures.

Cela permettra d'offrir un périscolaire de qualité pour palier à des bâtiments actuels trop petits et en partie peu fonctionnels. Le RAM qui, actuellement, n'a pas de locaux dédiés pourra alors profiter de tous ces aménagements. Les jeux de boules s'offriront eux aussi une nouvelle jeunesse.

ÉQUIPEMENTS

GABI : 1000 m² en rez-de-chaussée et une cour fermée

RAM : 150 m² + une mutualisation avec GABI

Bloc sanitaire accessible pour l'ensemble des extérieurs

Des terrains de boules réorientés nord-sud et local associé.

PLANNING

1 - Programmation

EN COURS DEPUIS 2018
En lien avec l'avancée du projet de la salle sportive pour une cohérence architecturale.

2 et 3 - Consultation de la maîtrise d'œuvre et conception

2019

4 à 7 - 2020 - 2021



L'ESTIMATION DES TRAVAUX

2 millions€ HT

Avec la démolition du mur séparant les sites Mas de Roux et Monderoux, réalisée à l'automne 2018, un espace public de plus de 25 000 m² s'est ouvert. Le complexe et la villa constituent 2 bâtiments majeurs pour l'accueil des associations beynolanes. Plusieurs dizaines d'associations fréquentent et utilisent les lieux de façon hebdomadaire ou occasionnelle. Cette richesse associative doit être préservée et encouragée ; pour ce faire, une restructuration des deux bâtiments a été décidée.



VILLA MONDEROUX : LA RÉNOVATION DE L'AILE NORD POUR MIEUX ACCUEILLIR LES ASSOCIATIONS

La villa Monderoux date, pour sa partie la plus ancienne, du XVI^e siècle, plus exactement de 1551. Depuis cette date et jusqu'à nos jours, elle a, à plusieurs occasions, changé de propriétaire et d'activité.

Aujourd'hui, la villa accueille la police municipale, la bibliothèque et des associations qui s'en partagent l'utilisation, sans oublier la salle d'exposition qui reçoit régulièrement des artistes souhaitant présenter leurs œuvres.

L'aile Est a fait l'objet d'une importante rénovation en 2011. C'est au tour des 1000 m² de l'aile Nord de bénéficier d'une nouvelle jeunesse afin de mieux répondre aux besoins des associations.

Ces travaux permettront de faire une mise à niveau technique, une réorganisation fonctionnelle et de se réapproprier des surfaces non utilisées à ce jour.



L'ESTIMATION DES TRAVAUX

1 million € HT

PLANNING

- 1 à 3 - Programmation, consultation de la maîtrise d'œuvre et conception
- 2019
- 4 à 7 - 2020 - 2021





COMPLEXE DU MAS DE ROUX : LA RÉNOVATION D'UN ÉQUIPEMENT ESSENTIEL MAIS VIEILLISSANT

Depuis sa construction en 1988, le complexe tient lieu de salle polyvalente. Ses usages sont en effet variés : concert, loto, repas dansant, cinéma, manifestations associatives, pratique sportive scolaire... Aujourd'hui, la municipalité n'arrive plus à répondre favorablement à toutes les demandes.

Par ailleurs, et du fait de ses 31 années de vie, le bâtiment est vieillissant techniquement mais aussi esthétiquement. Bref, il a besoin, lui aussi, d'une nouvelle jeunesse !

À cet effet, et préalablement à la phase de programmation, un audit technique va être réalisé d'ici fin 2019. Cet audit permettra d'obtenir une expertise complète de l'état du bâtiment et des équipements techniques.

A terme, la grande salle du complexe deviendra une véritable salle dédiée prioritairement à la culture avec possibilité d'aménagements scéniques.

Contenu de l'audit :

Audit du clos couvert : gros œuvre, façade, toiture, menuiseries...

Audit des installations techniques fluide : chauffage, climatisation, plomberie, électricité, équipements de sécurité

Audit de second œuvre : cloisons, faux-plafond, ouvrants, sols...



L'ESTIMATION DES TRAVAUX

1 million € HT

PLANNING

1 à 3 - Programmation, consultation de la maîtrise d'œuvre et conception

2020

4 à 7 - 2021 - 2022



NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE ET AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE : DES ESPACES SUPPLÉMENTAIRES POUR NOS ENFANTS

Un nouveau restaurant scolaire plus grand sera construit à l'emplacement du GABI actuel. L'espace du restaurant actuel libéré, permettra ainsi l'agrandissement du groupe scolaire.

Cette restructuration apportera plus de confort et anticipera l'évolution démographique de notre commune.



L'ESTIMATION DES TRAVAUX

2,5 millions € HT

PLANNING

1 à 3 - Programmation, consultation de la maîtrise d'œuvre et conception

2020 - 2021

4 à 7 - 2021 - 2022



L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-JULIEN : PRÉSERVÉE ET RESTAURÉE POUR UNE 3^E VIE

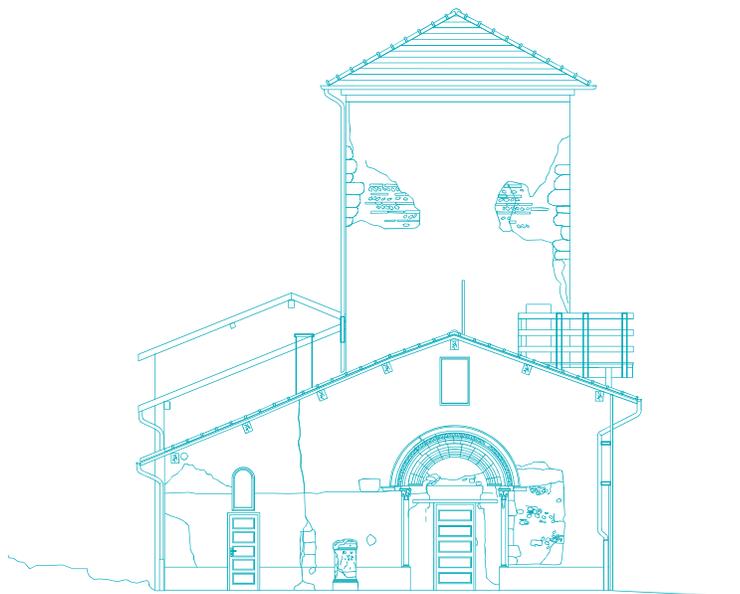
L'ancienne église Saint-Julien, datant du XII^e siècle, est un élément important du patrimoine de Beynost. L'authenticité du bâtiment est certaine comme en témoignent une belle charpente apparente, des traces bien visibles de décors peints d'époques variées et un rare portail d'époque romane.

Les espaces intérieurs sont amples et agréablement proportionnés, et le fait que ce bâtiment soit accessible de plain-pied est un atout indéniable pour une utilisation publique. Déconsacrée et transformée en salle des fêtes de 1911 à 1988, elle a subi les ravages du temps.

Pour ne pas faire disparaître ce témoin de notre passé médiéval, décision a été prise de le restaurer.

Cette restauration s'accompagnera de l'amélioration des abords actuellement très maltraités. Elle permettra de créer un espace convivial, abrité, mais ouvert sur son environnement, assurant une grande polyvalence aux utilisateurs des lieux.

L'ancienne église fera ainsi le lien entre le passé et l'avenir de Beynost, qui trouvera là un équipement adapté à son évolution.



L'ESTIMATION DES TRAVAUX

1,3 million € HT

PLANNING

- 1 - Programmation**
1^{er} TRIMESTRE 2019
- 2 - Consultation de la maîtrise d'œuvre**
2^e TRIMESTRE 2019
- 3 - Conception**
JUILLET À DÉCEMBRE 2019
- 4 - Autorisations administratives**
FÉVRIER 2020
- 5 - Consultation des entreprises de travaux**
PRINTEMPS 2020
- 6 - Chantier**
2020-2021
En 3 phases indépendantes, la première phase permettant de sauver le bâtiment.
 - phase 1 : toiture et consolidation
 - phase 2 : restauration des murs extérieurs et drainage de l'humidité
 - phase 3 : restauration intérieure
- 7 - Mise en service**
2021

LE THÉÂTRE DE VERDURE A ÉTÉ INAUGURÉ !



Le 17 mai, « les ombres blanches » de la compagnie Mademoiselle paillette, tout de blanc vêtues, ont su tenir en émoi les petits et les grands qui s'étaient déplacés, malgré la pluie, et ont métamorphosé ce lieu magique, avec une scène musicale très poétique et romantique, ce qui a apporté beaucoup de sérénité et de douceur, dans ce décor naturel très verdoyant.

Pour cette première saison d'ouverture, la commune a établi une programmation, avec la participation d'associations, dans des registres divers et variés, jusqu'à mi-septembre.

Alors soyez aux rendez-vous !

Programmation sur www.beynost.fr.



Programme 2019

Vendredi 17 mai à 18h
INAUGURATION

Lundi 17 juin à 18h
CONTE ET HARPE - "Comptines au jardin"
Public : enfant 3 mois à 5 ans
Sur inscription au PPE 04 78 55 23 67

Mercredi 19 juin à 19h
MUSICALIVRES
Bibliothèque/Académie Musique et Danse - Tout public

Dimanche 23 juin de 16h à 18h
MUSIK O PARK
Paroles & Musiques - Tout public

Jedi 27 juin à 18h
Conteur Guy PRUNIER et guitariste Jean-Luc PORTALIER
Public : enfant 18 mois à 5 ans
Sur inscription au PPE 04 78 55 23 67

Dimanche 30 juin à 17h
Concert Harmonie ESPÉRANCE
Tout public

Lundi 1^{er} juillet à 18h
Conteur Guy PRUNIER et guitariste Jean-Luc PORTALIER
Public : enfant 18 mois à 5 ans
Sur inscription au PPE 04 78 55 23 67

Vendredi 5 juillet à 20h
Concert MISTER RENAUD TRIBUTE
Rock - Tout public

Dimanche 7 juillet à 15h30
Projection de la Finale de la Coupe du Monde FÉMININE de Football
Tout public

Vendredi 30 août de 20h à 22h30
NUIT DE LA CHAUVÉ-SOURIS
Animation par la Ligue pour la Protection des Oiseaux
Tout public

Vendredi 6 septembre à 20h
Concert LES DIVAS DE LA SOUL
KIM COVINGTON chante :
Tina Turner - Whitney Houston - Aretha Franklin - Tout public

